

## Mgr Brunin à Rome pour la COP21

**Author :** Maximilien Bernard

**Categories :** [Brèves](#), [Communication P](#), [Perepiscopus](#), [Rome](#), [Vatican](#)

**Date :** 24 octobre 2015



Chronique de **Mgr Jean-Luc Brunin**, évêque du Havre, depuis Rome où il participe au Synode des évêques sur la famille :

"Ce mercredi, nous sommes en vacances. Le travail des groupes linguistiques s'est achevé hier. Nous avons ainsi, sur 13 séances de trois heures chacune, travaillé à partir du texte de l'*Instrumentum Laboris*. Nous avons élaboré plus de 150 *modi* (amendements) qui ont exprimé les fruits de notre partage, de nos réflexions et de l'approfondissement des questions. Le travail de ce groupe fut celui de pasteurs, porteurs de la vie de l'Eglise locale qui leur est confiée. Dans nos échanges, nous n'étions pas d'abord porteurs de convictions théoriques qu'il fallait absolument faire admettre aux autres. Nous portions dans nos échanges la vie des familles de nos diocèses. La diversité des contextes culturels et des situations était réelle et bien prise en compte.

Au fil des jours, dans le groupe des 18 évêques que nous étions, avec deux auditeurs et deux experts, nous avons appris à nous connaître, à mieux comprendre les raisons des insistances des uns et des autres. Une authentique fraternité s'est construite dans cette mission de discernement de ce que l'Esprit disait à l'Eglise universelle, et à notre Eglise particulière.

Comme il est difficile de dire par des mots la richesse et la profondeur d'une telle expérience ecclésiale ! Je ramènerai au Havre la photo de notre groupe. Ce sera une façon de partager avec vous un peu de cette riche expérience. Car la fraternité passe toujours d'abord par la médiation des visages offerts à la rencontre.

Nous avons abordé, depuis vendredi dernier, la troisième partie de l'*Instrumentum laboris*. Elle traitait de « la mission de la famille aujourd'hui ». Les échanges ont été plus serrés car nous abordions les formes de la réponse pastorale apportée aux défis posés par les situations concrètes des familles et analysés dans la première partie. J'aurai l'occasion, à mon retour, de vous présenter les diverses problématiques qui ont retenu notre attention. Je ne peux le faire dans le cadre de cette chronique.

Cependant, je souhaite vous partager un élément qui me paraît décisif et que j'ai déjà évoqué précédemment : la nécessité pour l'Eglise de rejoindre toutes les familles et toutes les personnes, quelle que soit leur situation. Ce qui s'est imposé pour définir les tâches d'une pastorale des familles, c'est bien le paradigme de l'accompagnement, nourri et fondé dans la compréhension de la « pédagogie divine ». Une pastorale familiale ne peut plus se satisfaire de marcher avec les seules familles chrétiennes. Elle doit continuer à le faire, bien entendu, mais pour aider celles-ci à devenir actrices dans l'évangélisation de toutes les familles. Aussi le Synode proposera-t-il des moyens qui permettront aux familles chrétiennes d'assumer à la fois leur vocation propre et leur mission.

La pastorale familiale doit pouvoir mobiliser les familles et les communautés chrétiennes pour porter à toutes les familles, même et surtout aux familles les plus fragiles, les plus en difficulté, l'aide et le soutien nécessaires pour progresser dans la découverte de leur propre vocation. Toutes les personnes et toutes les familles, même celles qui sont le plus en difficulté ou en situation dite « irrégulière », restent appelées par le Christ. Il est venu révéler, au nom de Son Père, la vocation de tout homme à l'amour. Durant son ministère, Jésus a souvent révélé que la famille était le lieu d'éveil et de réponse à cette vocation à l'amour. Personne n'est exclu de cette vocation universelle à l'amour. Aucune personne ni aucune famille, ne sera jamais trop pauvre ni trop en situation difficile pour n'être pas concernée par cet appel de Dieu et rejointe par sa Miséricorde. L'Année jubilaire qui s'annonce nous le rappellera. C'est pourquoi l'Eglise, dans la pastorale qu'elle met en œuvre envers toutes les familles, doit pouvoir offrir à chacune d'elles, un chemin de progression et de croissance.

Je vous cite ce que notre groupe de travail a exprimé à l'Assemblée synodale et au Saint-Père : « Familles divisées, familles recomposées, familles monoparentales, familles sans mariage, même civil : nous ne pouvons les tenir à l'écart, nous ne voulons pas penser que leur chemin ne les rapproche pas du Dieu qui aime et attire à Lui tous les hommes. Nous croyons qu'en elles vit l'Esprit du Seigneur qui inspire bien des comportements de leur vie. Et cela ne retire rien aux familles chrétiennes que nous soutenons de nos encouragements. »

En pensant aux situations de souffrance de ceux et celles qui ont vécu un échec conjugal et familial, nous avons exprimé unanimement un souhait : « Devant les situations considérées comme irrégulières, nous voulons que soient énoncées les voies par lesquelles ceux qui les vivent soient certains qu'un chemin, qu'un accueil et un accompagnement leur sont ouverts.

Les évêques, chacun dans son diocèse et dans la communion de toute l'Eglise, sont appelés à un discernement responsable. »

Vous vous demandez certainement : « Et maintenant, que va-t-il se passer ? » Le fruit de nos échanges et de nos réflexions ont été formalisés dans des *modi*. Ils sont remis ce midi à la commission qui doit rédiger le rapport final du Synode. Vendredi et samedi, nous serons encore appelés à proposer des amendements, personnels cette fois-ci, avant de passer au vote des différents articles du document final.

Cependant, ce texte qui marquera la fin du travail synodal, ne sera pas un texte normatif. Il rassemblera de façon organisée, les propositions des pères synodaux, élaborées durant ces trois semaines. Nous les confierons au Saint-Père. C'est à lui que reviendra, comme successeur de Pierre et serviteur de la communion de l'Eglise universelle, d'arrêter les décisions pastorales à l'issue du processus synodal sur la famille qu'il a initié et qu'il lui appartient de conclure.

Il reste encore trois jours de Synode avant la célébration de clôture, dimanche matin. Les pères synodaux ont encore besoin de votre prière fervente pour que l'Esprit mène à son achèvement cette belle expérience d'Eglise que nous avons vécue « cum Petro et sub Petro ».

Pour ma part, je ne quitterai pas Rome à la fin du Synode. Il me faut prolonger mon séjour pour une rencontre à la Secrétairerie d'Etat, en vue de la prochaine COP 21 à Paris. Il s'agit d'harmoniser les initiatives de l'Eglise catholique en France que j'ai la responsabilité de coordonner avec une équipe, et la participation de la délégation officielle du Saint-Siège à ce sommet mondial sur le climat.

Dans l'attente impatiente et la joie de vous retrouver, je vous redis ma communion fraternelle en Christ."